

..... : LE REGLEMENT NORMAL**GENERALITES**

Le client qui a reçu une livraison correspondant à sa commande, est tenu, après vérification de sa facture de s'acquitter de son montant. Le paiement peut s'effectuer par différents moyens :

- **Paiement comptant** (Espèce, chèque bancaire, chèque postal, virement bancaire, mandat) ;
- **Paiement à crédit** (Traite ou lettre de change, billet à ordre).

I. LE REGLEMENT NORMAL

Il s'effectue à la livraison. A la réception de la facture ou à l'échéance ou périodiquement à la réception du relevé de factures.

Si règlement est fait en espèce, le fournisseur délivrer un reçu au client. S'il est fait par chèque, billet à ordre ou traite, ces derniers sont toujours accompagnés d'une lettre.

1. Lettre accompagnant un chèque (par le client)**Plan**

- annoncer l'envoi du chèque (n°, tiré, montant) ;
- indiquer le numéro et la date de la facture concernée ;
- formule de politesse.

Plan de la réponse (par le fournisseur)

- accuser réception de la lettre (+ n°, tiré, montant du chèque) ;
- remercier ;
- formule de politesse.

2. Lettre accompagnant une traite (par le fournisseur)**Plan**

- rappeler la facture concernée (n°, date) ;
- donner les caractéristiques de la traite (montant, échéance, domiciliation...) ;
- annoncer l'envoi de la traite ;
- demander l'acceptation par le destinataire ;
- remercier ;
- formule de politesse.

Plan de la réponse (par le client)

- accuser réception de la traite (n°, montant, raison de son émission) ;
- informer du retour de la traite ;
- formule de politesse.

APPLICATION 1

On considère les informations ci-après :

Client : ETS HAL ALI, 02 BP 2351 Abidjan 02 (Responsable H. ALI NASSER) ;

Commande N° 098 du 05 courant portant 20 sacs de sucre roux et 40 sacs de sucre blanc ;

Fournisseur : SUCAF CI, 33, rue des Brasseurs, 01 BP 1967 Abidjan 01, Tél : 21 21 57 47

Facture N° 023 du 07 courant d'un montant de 460 000 F CFA

Envoi d'une lettre de change, pour acceptation, d'un montant de 460 000 F CFA payable à 30 jours fin de mois à la Société Ivoirienne des Banques au Plateau.

Travail à faire :

Rédigez ce jour la lettre d'accompagnement de la traite.

APPLICATION 2

Le 05 de ce présent mois, la société FEGAS CI, 02 BP 456 Abidjan 02, envoie un chèque d'un montant de 2 000 000 F CFA à la société COTRANS, 01 BP 3451 Abidjan 01.

Ce chèque est émis pour le paiement du transport de ses marchandises qu'elle vient d'effectuer.

Travail à faire :

Rédigez ce jour la lettre d'accompagnement adressée à COTRANS.